

Le Département du Gers

L'eau opère sa transition sur le territoire

Parmi les actions engagées par le Département en faveur des transitions énergétiques et écologiques, celles liées à l'eau et aux milieux humides y occupent une place prépondérante depuis plus de 20 ans.

Dans un contexte de réchauffement climatique, de raréfaction de la ressource naturelle de 20 à 40 % en 2050, les enjeux de préservation de l'eau pour notre territoire rural sont majeurs : Environnement, biodiversité, eau potable, industrie, agriculture, tourisme

Le Département du Gers accompagne le territoire pour la recherche d'un équilibre durable entre la préservation des milieux aquatiques et la satisfaction des usages.

Le dispositif d'aide financière départemental pour la préservation de la ressource en eau



Cours d'eau gersois - Crédit photo : Isabelle Souriment

Depuis plus de 20 ans, en s'appuyant sur un dispositif d'aides ambitieux et une mise à disposition d'une ingénierie territoriale à destination des collectivités, le Département applique une politique volontariste pour améliorer la qualité de la ressource en eau et maintenir un débit suffisant à tous les usages (vie aquatique, eau potable, irrigation, industrie, tourisme thermalisme,...).



[Pour en savoir plus sur la politique de l'eau du département](#)

Assainissement des eaux usées



Station d'épuration de Plieux – Crédit photo : Département du Gers

Le bon état écologique des eaux de surface passe par la collecte et le traitement des eaux usées de nos stations d'épuration, avant leur rejet dans le milieu naturel. Pour accompagner les collectivités compétentes en la matière, le Département met à leur disposition, depuis 1998, un service dédié, le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration.



[Connaitre les missions du SATESE](#)

Amélioration de la qualité des milieux aquatiques et maintien de leur biodiversité



Cours d'eau gersois - Crédit photo :
Isabelle Souriment

Au-delà de l'aspect quantitatif et d'une bonne qualité des cours d'eau, le Département souhaite préserver les milieux aquatiques pour maintenir et accroître la biodiversité. A cette fin, les collectivités peuvent faire appel aux services de la Cellule Assistance Territoriale de l'Espace Rivière pour la gestion du cours d'eau, de sa ripisylve et du bassin versant.



[En savoir plus sur les missions de la CATER](#)

Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Neste et rivières de Gascogne



Les départements du Gers, des Hautes Pyrénées, de la Haute Garonne, du Lot et Garonne, du Tarn

<https://cit2e.gers.fr/la-transition-energetique-et-ecologique/leau-opere-sa-transition-sur-le-territoire?>

et Garonne, et des Landes ont choisi collectivement de porter l'émergence d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Neste et Rivières de Gascogne ».

Le Département du Gers est la structure porteuse de la commission Locale de l'eau Neste et rivières de Gascogne et en assure l'animation.



[Découvrir le SAGE Neste et rivières de Gascogne](#)

La gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de l'Adour



Pour gérer le fleuve Adour et ses affluents de leur source à l'embouchure, les quatre départements du bassin de l'Adour (Hautes-Pyrénées, Gers, Landes et Pyrénées-Atlantiques) ont créés en 1978, un établissement public territorial de bassin (EPTB), l'Institution Adour.

L'EPTB est en charge de la coordination et de la mise en cohérence de la gestion du grand cycle de l'eau ainsi que de la maîtrise d'ouvrage et de l'animation de démarches dans ce cadre, et ce, à l'échelle de l'intégralité du bassin versant de l'Adour. L'EPTB intervient dès lors sur des problématiques telles que la ressource en eau, la prévention des inondations, la préservation de la biodiversité, et plus généralement à la mise en place d'une gestion intégrée de l'eau.



[En savoir plus sur l'Institution Adour](#)

Un site **gers.fr**
LE DÉPARTEMENT



Cité des Transitions Énergétique et Écologique

Département du Gers
81, route de Pessan
32022 Auch cedex 9
05.62.67.31.07

